

**Orientations culturelles dans les mariages entre canadiens
français et canadien anglais**
**Orientaciones culturales en los matrimonios entre Canadienses
franceses y Canadienses ingleses**
**Cultural Orientations in Marriages between French and English
Canadians**

Colette CARISSE

Volume 1, Number 1, mai 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001121ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/001121ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

CARISSE, C. (1969). Orientations culturelles dans les mariages entre canadiens français et canadien anglais. *Sociologie et sociétés*, 1(1), 39–52.
<https://doi.org/10.7202/001121ar>

Article abstract

Marriage between French Canadians and English Canadians is considered as a situation requiring accommodation since two cultural systems can define the activities undertaken in common. The basic hypothesis is to the effect that the choices required by this accommodation shall not be made haphazardly but shall reveal the weak and the strong points of both cultures. The analysis of the cultural orientation of the spouses in different behaviour sectors tends to confirm this hypothesis. The orientation towards the English culture is predominant in those sectors that can be termed "modern" and centered on power. The attachment to the French culture remains strong in as far as the community life is concerned.

Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais*



COLETTE CARISSE

PROBLÈME DE RECHERCHE

L'OPPORTUNITÉ d'étudier les mariages entre Canadiens respectivement d'origine anglaise et d'origine française ne vient pas de l'importance numérique de ce phénomène qui ne représentait, en 1962, qu'environ 5% des mariages de Canadiens français et 20% des mariages de Canadiens anglais dans la ville de Montréal (tableau 1)¹. Peu nombreux, ces mariages ont toujours été considérés comme une déviation sociale. Tous les romans traditionnels ou récents présentent ces unions comme une trahison du Canadien français à sa race et à la langue de ses pères².

Dans les études américaines, le mariage interethnique est le plus souvent envisagé comme une étape dans le processus d'assimilation d'une minorité au *melting pot* américain. Cette approche ne saurait être la nôtre car, d'un point de

* Cet article s'appuie sur des données recueillies (été 1965) pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et sur des analyses non incluses dans le rapport qui a été soumis à la Commission. Les opinions sont celles de l'auteur et les conclusions n'engagent en rien la responsabilité de la Commission.

1. Yvon Lacoste, *Une étude des statistiques des mariages interethniques à Montréal pour les années 1951 et 1962*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 1966. Ce travail présente les taux d'exogamie pour différentes ethnies dans la ville de Montréal, en tenant compte du sexe, de l'âge, de la religion et de l'occupation.

2. Les résistances culturelles à de telles unions sont si fortes que lorsqu'elles ne réussis-

TABLEAU 1

*Distribution procentuelle des mariages intra et interethniques
selon l'ethnie de l'époux et de l'épouse,
pour la ville de Montréal, 1951 et 1962*

groupe ethnique	ethnie du conjoint							
	1951				1962			
	N	français	anglais	autres	N	français	anglais	autres
français homme	7 818	93,6	3,7	2,6	7 367	92,9	4,3	2,6
femme	7 995	92,7	3,8	3,4	7 735	88,5	5,0	6,4
anglais homme	1 417	14,7	74,9	10,4	1 258	21,9	64,9	13,1
femme	1 375	12,4	76,5	9,0	1 286	17,9	63,3	18,8

SOURCE: Yvon Lacoste, *Une étude des statistiques des mariages interethniques à Montréal pour les années 1951 et 1962*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 1966.

vue démographique, les deux groupes sont majoritaires: les Canadiens français dans la province de Québec et les Canadiens anglais dans l'ensemble du Canada.

Dans la ville de Montréal, où la recherche s'est effectuée, les deux ethnies sont la base de deux communautés distinctes qui ont toutefois des points de rencontre nombreux dans différentes sphères de l'organisation sociale. Nous postulons, par ailleurs, que ces rencontres, dans la situation telle qu'elle existe présentement, nécessitent une accommodation puisque deux systèmes culturels peuvent définir les activités entreprises en commun. La question initiale à laquelle cette recherche a voulu répondre est celle-ci: dans une situation de fait qui requiert l'accommodation, quels éléments culturels seront « cédés » ou « non cédés » par chacun des deux groupes ethniques majoritaires? C'est dans cette optique que nous avons étudié les mariages biethniques envisagés comme une relation sociale primaire qui cristallise les options individuelles devant des choix qui sont nécessaires pour que le mariage persiste.

La recherche dont nous présentons ici une partie des résultats analyse les

sent pas à empêcher l'union, le chemin de ceux qui osent enfreindre ces barrières est une suite de malheurs et de déboires.

Dans *les Anciens Canadiens* (1890, Philippe Aubert de Gaspé), Blanche d'Haberville refuse, immédiatement après la Conquête, d'épouser son ami d'enfance, un « Anglais » qui veut devenir « Canadien ». « Il y a maintenant entre nous un gouffre que je ne franchirai jamais. » Son ami d'hier est devenu le conquérant et elle refuse d'allumer le flambeau de l'hyménée aux cendres fumantes de [sa] malheureuse patrie ». Quelques années plus tard, une fois le brasier refroidi, le frère de Blanche épousera toutefois une Anglaise.

Dans *le Nom dans le bronze* (1932, Michelle Le Normand), toutes les valeurs traditionnelles sont montées en épingle par les proches de Marguerite qui désapprouvent son amour envers Stephen, Anglo-Saxon et protestant; elle y renoncera au nom de la foi et de la langue. « Nous ne nous ressemblons pas, nos deux races s'opposent. » « Ton bonheur aurait été à la merci des conflits politiques, scolaires, que sais-je? », lui dit son frère qui approuve cette rupture.

Dans *le Calvaire de Monique* (1953, Geneviève de Francheville), le mariage a lieu, mais le titre nous laisse entrevoir les conséquences désastreuses de cette union. Le conjoint est protestant et Anglais, mais les difficultés sont surtout causées par la différence de religion bien qu'ici encore foi et langue soient indissolublement liées. Épreuve ultime: le fils de Monique épousera lui-même une protestante anglaise.

Le récent roman de Jacques Godbout, *le Couteau sur la table* (1964) est plus complexe; le héros canadien-français tue sa maîtresse anglaise qui l'a quitté pour bénéficier des privilèges de sa classe, après avoir partagé son existence bohème.

orientations culturelles des conjoints, c'est-à-dire leurs options devant les deux systèmes culturels qui, par définition, leur sont accessibles. C'est notre hypothèse que ces choix ne se répartiront pas au hasard mais que, précisément, leur distribution révélera les points « forts » et les points « faibles » de chacune des deux cultures.

PLAN DE RECHERCHE

À partir des registres de mariages de la ville de Montréal, nous avons relevé les noms des couples anglais/français mariés en 1951, donc depuis quatorze ans. De cette liste, nous avons retracé 59 couples où l'homme est anglais et la femme française, et 57 couples où l'homme est français et la femme anglaise, soit un total de 232 individus. Nous avons procédé par enquête avec questionnaire, les deux conjoints étant interrogés séparément.

Nous voulions en arriver à mesurer les gains et pertes de chaque groupe ethnique dans un processus d'accommodation. En termes d'opérations de recherche, nous avons mesuré les options des individus entre les deux pôles culturels anglais et français et ce dans différents domaines de comportement. Nous avons choisi d'explorer les secteurs suivants: a) structures communautaires: secteur résidentiel, école, langue du culte; b) réseau social: parenté, amis, associations volontaires; c) agents de communication: télévision, journaux, revues; d) interaction familiale: langue utilisée dans l'ensemble des interactions familiales par les conjoints (entre eux et avec les enfants) et par les enfants (entre eux et avec les parents) ³.

Les sujets interrogés sont considérés comme membres de groupes différents; il n'est donc pas question d'étudier le processus d'acculturation ou d'assimilation des individus. Le groupe ethnique comme tel est le sujet de l'analyse comparative. Pour chacune des douze conduites sociales, nous avons établi la proportion des individus qui, après quatorze années de mariage à un conjoint d'une autre ethnie, continuent à fonctionner à l'intérieur de leur propre système culturel et, inversement, la proportion de ceux qui ont adopté la culture de leur conjoint. En ordonnant les résultats pour chacun des comportements sur un continuum *cède/gagne*, nous espérons déceler des zones où un groupe ethnique est prêt à « céder » et, au contraire, des activités où ce groupe refuse de céder. Ces zones représentent les points « forts » et les points « faibles » des deux cultures ici en cause.

Notre hypothèse est qu'il y a entre les deux groupes culturels un processus d'échange (Lévi-Strauss) ou un *bargaining* (Goode, Homans) selon lequel on cède sur un point pour gagner sur un autre. Cette hypothèse postule que les deux cultures sont différentes dans ce sens que les secteurs forts ou valorisés ne sont pas les mêmes dans les deux cultures. L'hypothèse sera confirmée si, sur le continuum *cède/gagne*, il y a une forte corrélation négative entre ce qui est cédé par chacun des deux groupes.

3. La majorité des informations recueillies se rapportent aux parents. Pour ce qui est des enfants, nous savons quels sont leurs copains, les programmes de télévision regardés, la langue dans laquelle la religion est pratiquée et la langue parlée à la maison. Il nous est donc possible de cerner le phénomène de transmission culturelle d'autant mieux que l'enquête contient des informations sur les parents des conjoints. Les résultats seront présentés dans une étude subséquente.

ORIENTATION CULTURELLE

Les échelles servant à mesurer les orientations culturelles offraient des intervalles gradués entre les orientations *totalelement anglais/totalelement français* considérées ici comme opposées. Les résultats sont résumés dans le tableau 2 qui présente les données en dichotomie: proportion des sujets étudiés qui favorisent davantage ou totalement leur culture d'origine et, inversement, proportion des répondants qui s'orientent vers la culture du conjoint (cette deuxième proportion peut être calculée en déduisant de 100% les pourcentages du tableau 2). Ainsi, pour l'indicateur *langue dominante*, on voit, si on se réfère au tableau résumé 2a,

TABLEAU 2

Proportion des conjoints mariés biethniquement qui sont orientés vers leur culture d'origine, selon l'ethnie et le sexe des conjoints

secteurs de comportement	conjoints anglais	conjoints français	conjoints masculins	conjoints féminins	Ha	Hf	Fa	Ff
structures communautaires								
secteur résidentiel	23	77	54	47	27	82	18	73
langue du culte	36	53	54	35	44	65	28	42
école primaire	44	56	56	44	49	63	37	49
réseau social								
visites d'amis	50	52	59	43	60	59	40	46
associations volontaires	86	26	63	45	87	39	83	7
liens sociaux avec la parenté	46	63	47	61	39	55	53	70
agents de communication								
télévision	86	28	63	51	93	32	78	24
journaux	75	36	61	50	77	45	73	27
revues	94	13	55	53	93	16	95	11
langue utilisée								
dans l'ensemble des relations familiales	61	51	64	48	71	56	51	46
avec le conjoint	63	36	55	44	66	43	60	29
avec les garçons	68	49	64	54	74	54	69	45
avec les filles	68	51	62	56	74	50	59	52
nombre de répondants	116	116	116	116	59	57	57	59

que 61% des conjoints anglais utilisent davantage leur langue maternelle dans les relations familiales, contre 51% des conjoints français. Les données sont aussi rapportées en tenant compte du sexe des conjoints; on remarque que les hommes utilisent leur langue maternelle plus souvent que les femmes, et les données pour les hommes seulement soulignent le fait que cette tendance est plus accentuée pour l'homme anglais que pour l'homme français. Chacun des indicateurs peut être analysé de façon analogue.

La différence entre les pourcentages marginaux nous indique a) quel est le *groupe ethnique* qui maintient davantage sa culture, et b) quel *conjoint*, l'homme ou la femme, utilise davantage sa langue maternelle. Les différences, dans l'exemple reproduit au tableau 2a, sont de 10% en faveur du groupe anglais et de 16% en

TABLEAU 2A

Proportion des Canadiens anglais et des Canadiens français, des hommes et des femmes, qui utilisent leur langue maternelle dans l'ensemble des relations conjugales

sexe	ethnie		total
	anglais	français	
homme	71	56	64
femme	51	46	48
total	61	51	N = 232

faveur des conjoints masculins. Les mêmes calculs ont été faits pour chacun des item de comportement. Ainsi, nous savons non seulement quel groupe ethnique conserve davantage sa culture d'origine, mais encore avec quelle intensité relative exprimée ici par la différence de pourcentage. Nous analyserons les résultats en tenant compte d'abord du groupe ethnique.

Dans le tableau 3, le continuum *anglais/français* énumère les comportements dans l'ordre qui va de l'orientation la plus marquée vers la culture anglaise à l'orientation la plus marquée vers la culture française. Deux conclusions importantes se dégagent de la lecture de ce tableau étudié conjointement avec le tableau 2.

TABLEAU 3

Différence dans la proportion des conjoints anglais et des conjoints français qui choisissent leur culture d'origine dans les différents item de comportement

secteurs de comportement	différence de pourcentage ^a	sous-groupes contrôle ^b
anglais +		
revues	61	homme et femme
associations	60	homme et femme
télévision	58	homme et femme
journaux	39	homme et femme
langue parlée au conjoint	27	homme et femme
langue parlée aux garçons	19	homme et femme
langue parlée aux filles	11	homme et femme
langue dominante	10	homme et femme
français +		
visites d'amis	2	femme seulement
école	12	homme et femme
culte	17	homme et femme
liens sociaux avec parenté	17	homme et femme
secteur résidentiel	54	homme et femme

^a Pour chacun des item, la différence est calculée à partir du pourcentage pour les deux sous-groupes « anglais » et « français », tel que présenté au tableau 2.

^b Indique si la prédominance existe pour les répondants des deux sexes.

1) Dans une situation d'interaction où un choix entre la culture française et la culture anglaise s'impose, le groupe ethnique anglais semble conserver davantage sa culture propre. Cette première conclusion, toutefois, doit être nuancée par une deuxième remarque.

2) Les secteurs de comportement où les groupes anglais et français conservent leur culture sont différents. En effet, les item tels qu'ordonnés peuvent se regrouper en trois secteurs: a) secteurs où l'orientation vers la culture *française* est marquée: habitat, parenté, culte, école, amis; b) secteurs où l'orientation vers la culture *anglaise* est marquée: revues, associations, télévision, journaux; c) secteur intermédiaire: langue familiale où l'anglais prédomine, mais d'une façon restreinte.

Or, dans le secteur où prédomine la culture française — a) ci-haut — il nous semble que les indicateurs ne recouvrent qu'une seule et même réalité: les structures communautaires à base de relations primaires, assises traditionnelles de la culture des Canadiens français. Une famille et une parenté qui habitent un lieu précis autour d'un clocher et d'une école, voilà bien la base de la société traditionnelle; ce sont les valeurs que le conjoint canadien-français refuse de céder, même lorsqu'il vit en milieu urbain, comme c'est le cas des couples étudiés.

Par contre, le secteur anglais — b) ci-haut — qui recouvre les moyens de communication (revues, journaux, télévision) et les associations volontaires représente l'élément moderne de la société (on serait tenté de dire l'accès au pouvoir) que le groupe anglais n'est pas disposé à abandonner ⁴.

Au début de cette recherche, nous avons émis l'hypothèse que les choix entre la culture française et la culture anglaise ne se distribueraient pas au hasard mais révéleraient les points forts et les points faibles de chacune des deux cultures. Cette hypothèse se trouve confirmée: la culture française est ancrée dans la communauté humaine, et la culture anglaise est axée sur les relations secondaires et la diffusion, éléments importants de la vie industrielle et du pouvoir.

Comme corollaire à ce fait, on constate qu'il existe un processus d'échange entre ce que chacun des deux groupes cède ou refuse de céder. Le « marchandage » (*bargaining*) suit les points forts et les points faibles de chacune des deux cultures: on cède à l'autre dans les secteurs qu'il valorise afin d'être bénéficiaire de ses concessions sur les points qu'on valorise davantage. Cette conclusion ressort de l'analyse du tableau 4 qui, cette fois, ordonne chacun des secteurs de comportement par *rang de valorisation*, allant de l'item où chacun des sous-groupes cède le moins (rang 1) à l'item où l'on cède le plus (rang 13); le secteur de comportement qui comprend la plus forte proportion d'individus ayant conservé leur culture propre est le secteur où le groupe cède le moins, donc, par inférence, le secteur de comportement qu'il valorise le plus. L'ordre de valorisation a été établi pour chacun des sous-groupes (Ha, Hf, Fa, Ff) et pour l'ensemble des anglophones et des francophones, des hommes et des femmes. Si cette corrélation était faible ou encore positive, ce serait parce qu'il y a des secteurs culturels dominants se rattachant à un système de valeur supra-ethnique, disons canadien ou nord-américain, des secteurs tellement valorisés par les *deux* groupes qu'aucune des deux personnes en système d'interaction ne veut céder. L'accommodation pour les conjoints consistera alors, pour ce qui est de ces activités, à fonctionner chacun selon sa culture propre. Une corrélation négative veut dire que ce qui est le plus valorisé par un

4. Il faut souligner ici un aspect méthodologique: les item étudiés ne sont que des *indicateurs* d'une réalité qui est sous-jacente. C'est ainsi que si on multipliait les item de relations primaires, on arriverait par l'addition d'indicateurs, à prouver la prédominance de la culture française. A l'inverse, si on multipliait les indicateurs de relations secondaires et formelles, on prouverait la force de la culture anglaise. C'est qu'en fait, à l'intérieur de chacune des deux réalités, les indicateurs sont fortement corrélatifs.

groupe est le moins valorisé par l'autre groupe et qu'en fait l'accommodation prend la forme d'un échange. Or, la corrélation de rang est négative et très forte, que l'on compare soit les deux groupes ethniques ($r = -0,923$), soit les hommes français et les hommes anglais ($r = -0,8159$), ou bien les femmes françaises et les femmes anglaises ($r = -0,847$).

TABLEAU 4

*Orientation culturelle des conjoints mariés biethniquement,
par rang de valorisation, selon l'ethnie et selon le sexe ^a*

comportements étudiés	anglais	français	hommes		femmes		hommes	femmes
			anglais	français	anglais	français		
revues	1	13	1,5	13	1	12	10,5	4
associations	2,5	12	3	11	2	13	4,5	9
télévision	2,5	11	1,5	12	3	11	4,5	5
journaux	4	9,5	4	9	4	10	7	6
langue parlée aux garçons	5,5	8	5,5	7	5	8	2,5	3
langue parlée aux filles	5,5	6	5,5	8	7	3	6	2
langue parlée au conjoint	7	9,5	9	10	6	9	10,5	10,5
langue utilisée dans l'ensemble des relations familiales	8	6	7	5	9	6,5	2,5	7
visites d'amis	9	5	10	4	10	6,5	8	12
langue du culte	10	3	8	2	12	5	1	13
liens sociaux avec parenté	11	2	12	6	8	2	13	1
école	12	4	11	3	11	4	9	10,5
secteur résidentiel	13	1	13	1	13	1	12	8

^a Rang 1 = cède le moins; rang 13 = cède le plus.

Afin de pousser plus loin cette analyse, il serait intéressant d'avoir ici des comparaisons sur le comportement différentiel selon la classe sociale. On peut formuler l'hypothèse que les individus de classe supérieure enregistreront une plus forte orientation vers la culture anglaise puisque celle-ci, on vient de le voir, est axée sur des valeurs plus typiques de la société industrielle, donc pouvant mieux desservir les intérêts de cette classe dans une métropole comme Montréal. Le recouplement selon la classe sociale a été fait pour certains item où la distribution des données allouait un nombre suffisant de cas pour chacune des cases de la grille d'analyse, soit: la langue dominante, les associations, les relations avec la parenté et avec les amis, et les journaux. Nous avons divisé les individus en deux catégories professionnelles qui nous paraissent importantes du point de vue sociologique: les dirigés, soit les ouvriers et petits employés d'une part, et, d'autre part, ceux qui connaissent une certaine liberté de décision, soit les membres des professions libérales, les administrateurs et les entrepreneurs, grands ou petits.

Les différences d'orientation selon la classe sociale (mesurée par l'occupation) vont toutes dans le sens de l'hypothèse précitée, à savoir une orientation plus marquée vers la culture anglaise lorsque le statut social des répondants est plus élevé à l'exception des relations avec la parenté où les liens sont plus forts avec

TABLEAU 5

Proportion des conjoints mariés biethniquement orientés vers leur culture d'origine, selon l'ethnie, le sexe et le statut social des conjoints^a

sexe	conjoints masculins				conjoints féminins			
	anglais		français		anglais		français	
ethnie								
statut social	+	-	+	-	+	-	+	-
COMPORTEMENTS								
langue dominante	78	66	46	65	77	35**	27	62**
associations	100*	75*	34	55	85	80	6	15
visites d'amis ^b	62	44	48	75*	52	25*	38	56
journaux	88	66	23	59**	86	62	8	44*
liens sociaux avec parenté	32	42	64	48	41	61	80	61
nombre de cas ^c	27	32	22	34	22	34	27	32

^a Niveau de signification: * = 0,05; ** = 0,01.

^b La même mesure s'applique avec deux conjoints: les mesures d'orientation sont donc réciproques.

^c Le statut social n'a pu être déterminé pour un couple où l'homme est français.

la famille canadienne-française lorsque celle-ci est de statut élevé. Toutefois, les différences ne sont appréciables et significatives statistiquement que dans six des dix-huit possibilités, à savoir: la langue familiale utilisée par les femmes, anglaises et françaises, l'adhésion à des associations anglaises par les hommes anglais, la fréquentation d'amis anglais par le couple où l'homme est français, et les journaux lus par le groupe français, homme et femme. (La mesure *relation aux amis du couple* étant la même pour les deux conjoints, les possibilités sont réduites de vingt à dix-huit, et les relations significatives de sept à six.) Avec les données dont nous disposons, on peut dire que notre hypothèse est partiellement confirmée: lorsqu'il existe une différence significative de comportement selon le statut social, cette différence favorise, faiblement mais sans exception, la culture anglaise⁵.

Nous avons tenu compte jusqu'ici de la comparaison entre groupes ethniques, anglais et français. Analysons maintenant nos données en tenant compte du sexe

5. Il faut souligner qu'il a été difficile de mesurer une différence de comportement selon la classe sociale à cause de la distribution des conjoints dans l'échelle des occupations. En effet, les conjoints mariés biethniquement se retrouvent en grande partie dans le groupe des petits employés et des ouvriers qualifiés où ils sont fortement surreprésentés relativement à la population totale. Si on fait de ces deux groupes une catégorie statistique centrale, nous n'avons plus suffisamment de cas dans les catégories extrêmes (statut élevé, statut bas) pour procéder aux calculs statistiques. Par contre, la dichotomie que nous avons utilisée, si elle est justifiable du point de vue conceptuel, compare toutefois des groupes dont le statut, pour la majorité des membres, présente peu d'écart sur une échelle de statut social. Il faudrait donc un plus grand nombre de cas pour introduire systématiquement une troisième variable, à savoir le statut social.

du conjoint comme regroupement principal d'analyse. La question de recherche devient la suivante: lorsqu'une accommodation est requise, est-ce l'homme ou la femme (quelle que soit l'ethnie) qui cède ou gagne sur le plan des choix culturels? Les données regroupées sur un continuum *homme gagne/femme gagne* (tableau 6) nous fournissent une réponse évidente: la femme, qu'elle soit française ou anglaise, ne gagne que sur un seul point, à savoir les visites à la parenté qui se font davantage dans la sienne que dans celle du conjoint masculin. Sur tous les autres item, les choix se font dans le sens de l'ethnie de l'homme. Ce mode d'ajustement conjugal qui favorise l'homme au détriment de la femme explique la prépondérance masculine dans la transmission d'une culture aux enfants, lorsqu'un choix s'impose entre deux cultures comme c'est le cas dans les mariages biethniques ⁶.

TABLEAU 6

Différence dans la proportion des conjoints masculins et des conjoints féminins qui choisissent leur culture d'origine dans différents item de comportement

secteurs de comportement	différence de pourcentage ^a	sous-groupes contrôle
homme +		
religion	19	anglais et français
associations	18	anglais et français
visites d'amis	16	anglais et français
langue (total)	16	anglais et français
télévision	12	anglais et français
école	12	anglais et français
journaux	11	anglais et français
langue au conjoint	11	anglais et français
langue aux garçons	10	anglais et français
secteur résidentiel	7	anglais et français
langue aux filles	6	anglais seulement
revues	2	français seulement
femme +		
liens sociaux avec parenté	14	anglais et français

^a Pour chacun des item, la différence est calculée à partir du pourcentage des deux sous-groupes « homme » et « femme » tel que présenté au tableau 2.

On peut déduire de ces observations que le couple *homme anglais/femme française* réunit des extrêmes qui entraînent presque inévitablement l'assimilation de la femme française. En effet, l'homme anglais est doublement fort, par son ethnie anglaise et parce qu'il est homme, et la femme française est doublement faible, par son ethnie française et son sexe. Par contre, dans le couple *homme français/femme anglaise*, la femme anglaise gagne à cause de son ethnie et l'homme français gagne parce qu'il est le conjoint masculin. La situation conjugale est donc plus équilibrée, et hypothétiquement moins conflictuelle ⁷.

6. Les résultats sur la transmission culturelle dans les mariages biethniques ne sont pas présentés dans le présent article.

7. On peut voir une confirmation de cette hypothèse dans le fait que, lorsqu'une même question a été posée aux deux informateurs du couple Hf/Fa, les réponses sont beaucoup plus concordantes que lorsque le couple est composé d'un homme anglais et d'une femme française. Dans le premier cas, les réponses sont presque toujours identiques; dans le deuxième cas, on constate plus souvent un écart dans l'appréciation de la réalité telle que perçue et rapportée par les conjoints interrogés.

BICULTURALISME

Nous connaissons la réponse à la question formulée au début de cet exposé, *i. e.* dans une situation d'interaction entre deux personnes d'ethnie différente, quelle culture, quelle communauté est privilégiée ? Toutefois, on pourrait concevoir que la solution idéale consiste non pas à privilégier l'une ou l'autre culture, mais bien à fonctionner simultanément ou alternativement (selon le cas) dans les deux communautés et à l'intérieur des deux cultures. On peut ainsi utiliser également le français et l'anglais dans la situation familiale, regarder la télévision anglaise et la télévision française, recevoir des amis anglais et des amis français, lire les journaux anglais et les journaux français, etc. Voyons maintenant quelle est, concrètement, l'importance de cette option.

TABLEAU 7

Proportion des conjoints qui se réfèrent aux deux cultures française et anglaise, par groupe d'individus

secteurs de comportement	Ha %	Hf %	Fa %	Ff %	total %
structures communautaires ^a					
secteur résidentiel	32	28	20	33	27
langue du culte	13	5	5	5	8
réseau social					
visites d'amis	42	39	32	50	41
associations	42	34	26	25	32
parenté	47	52	39	42	45
agents de communication					
télévision	40	45	40	32	41
journaux	23	16	20	30	22
revues	32	39	46	60	45
langue dominante à la maison ^b	34	30	25	34	30

^a Nous avons éliminé de cette section l'école primaire. En effet, une mesure adéquate du biculturalisme s'appliquerait aux cas où, dans une même famille, on trouverait un ou des enfants qui fréquentent une école française *et* un ou des enfants qui fréquentent une école anglaise. La tabulation des données par enfant, et non par famille, ne nous permet pas de fournir cette mesure.

^b Nous ne pouvons utiliser les mesures pour la langue parlée avec le conjoint, avec les garçons et avec les filles à cause de la formulation de la question qui offrait quatre choix: toujours l'anglais, souvent l'anglais, souvent le français, toujours le français; l'addition des deux catégories centrales donnerait une mesure qui surestime le bilinguisme. Par contre, la mesure pour l'ensemble des relations est un indice qui corrige, par compensation, ces excès.

Dans la section précédente, nous avons décrit la prépondérance d'une culture sur l'autre en dichotomisant les échelles. Pour mesurer le biculturalisme, nous isolons la catégorie centrale de la distribution, les cas où une seule culture est fortement privilégiée étant ainsi catégorisés aux deux pôles opposés. Le tableau 7 rapporte la proportion des cas qui se situent à l'intérieur de cette catégorie centrale. Les faits suivants se dégagent de la lecture de ce tableau:

1) Pour l'ensemble des individus, le comportement n'est biculturel d'une façon prédominante dans aucun des item de comportement. En effet, si on se rapporte à la colonne de droite du tableau 7, on voit qu'aucun pourcentage ne dépasse 50%.

2) La proportion des conjoints qui se réfèrent aux deux cultures anglaise et française est appréciable (de 33 à 50% des personnes interrogées) dans les domaines suivants: relations sociales avec les amis et la parenté, programmes de télévision et revues.

3) Le comportement biculturel est rare (moins de 33% des cas) quand il s'agit du quartier habité et de la langue du culte, des associations volontaires, des journaux et de la langue utilisée dans l'ensemble de la vie familiale.

4) Dans les quatre sous-groupes (Ha, Hf, Fa, Ff), seuls les conjoints français optent en majorité pour le comportement biculturel et ce dans trois domaines: les visites à la parenté (Hf), les revues (Ff) et le réseau d'amis (Ff).

Ce dernier fait nous amène à une précision qui nous semble importante, car le comportement biculturel doit être interprété avec circonspection lorsque deux individus de culture différente font partie d'un même système d'interaction. Il faut se demander devant les conduites où le biculturalisme a une certaine importance s'il s'agit d'un équilibre des forces ou d'une assimilation déguisée. Prenons comme illustration la langue utilisée à la maison par les conjoints.

On serait tenté d'envisager le bilinguisme ou usage des deux langues comme le symbole du compromis et de la bonne entente culturelle ou conjugale. Il faut nuancer toutefois une telle interprétation. Ainsi, la femme française qui utilise les deux langues n'est pas dans une situation de compromis si son mari anglais utilise presque exclusivement l'anglais: en fait, elle « cède » à la culture du conjoint anglais. Dans une telle situation, l'usage des deux langues peut bien n'être qu'une étape dans un processus d'acculturation. Pour cerner le problème, il faut donc étudier le comportement de chacun des répondants en tenant compte du comportement de son conjoint. Or, chaque individu peut donner priorité à l'anglais, au français ou utiliser les deux langues; nous avons donc au total neuf possibilités logiques d'accommodation entre conjoint anglais et conjoint français, comme on peut le voir par le schéma qui suit.

langue utilisée par le conjoint anglais	langue utilisée par le conjoint français		
	anglais	les deux langues	français
anglais	1	2	3
les deux langues	4	5	6
français	7	8	9

Ces neuf possibilités peuvent être ramenées à trois catégories:

	<u>cases</u>
conjoint anglais l'emporte et conjoint français cède davantage	1, 2, 4
compromis équitable	3, 5, 7
conjoint anglais cède davantage et conjoint français l'emporte	6, 8, 9

Lorsqu'on tient compte de l'interaction, les données apparaissent sous un jour nouveau. Ainsi dans l'exemple utilisé, la véritable solution de compromis où

chacun des individus en interaction perd et gagne également n'existe que dans 21% des cas. Pour quatre couples sur cinq, donc, l'accommodation linguistique se fait au détriment de l'allégeance d'un des deux conjoints à sa propre culture.

Les conduites étudiées dans cette recherche ont été analysées sur ce même modèle; les résultats sont présentés au tableau 8.

TABLEAU 8

Distribution en pourcentage des modes d'accommodation entre conjoints d'ethnie différente, dans différents secteurs de comportement

secteurs de comportement ^a	compromis	conjoint français l'emporte	conjoint anglais l'emporte	différence de gain entre anglais et français	
visites d'amis	31	35	25	F+	10
liens sociaux avec parenté	29	42	29	F+	13
revues	24	6	70	A+	64
associations	22	17	61	A+	44
langue dominante	21	32	46	A+	16
télévision	16	15	69	A+	55
journaux	13	22	64	A+	42
secteur résidentiel	13	69	17	F+	52
langue du culte	12	49	39	F+	10

^a Ordonnés selon l'importance des compromis comme type d'accommodation.

Jusqu'ici nous avons basé nos conclusions sur la comparaison des sous-groupes de notre population: anglais vs français, hommes vs femmes. L'analyse des données au niveau de l'interaction (le comportement comparé des deux conjoints étant l'unité de mesure) nous permet maintenant d'apporter certaines nuances.

1) Le compromis équitable est rare. Dans une situation d'équilibre, rappelons-le, la partie est nulle au jeu de l'accommodation car les deux conjoints gagnent et perdent également, soit que les deux se réfèrent aux deux cultures en cause (case 5, biculturalisme équitable) ou encore que chacun fonctionne isolément dans sa culture propre (case 3, isolement).

2) Lorsque le compromis entre conjoints existe, il prend alors le plus souvent la forme du biculturalisme (case 5); comme nous l'avions postulé au point de départ, l'isolement culturel où chacun est fidèle à sa culture (case 3) est difficilement réalisable dans une situation factuelle d'interaction. (La case 7, courtoisie extrême où chacun se réfère à la culture de l'autre, correspond à une possibilité logique qu'on ne retrouve pas dans la réalité.)

3) Dans tous les secteurs de comportement le compromis *au niveau de l'interaction* (tableau 8) est moins fréquent que le comportement biculturel envisagé comme *comportement individuel* (tableau 7). On peut donc formuler l'hypothèse que dans les cas qui constituent la différence, la référence aux deux cultures par un seul des conjoints est un processus déguisé d'assimilation à la culture du conjoint uniculturel. Ce cas est plus fréquent pour la femme que pour l'homme et plus fréquent aussi pour le conjoint français.

4) C'est dans les relations avec le réseau social, amis et parents, que le compromis est le plus généralisé⁸.

5) Les données concordent aux deux niveaux d'analyse, *i. e.* individuel et interactionnel: l'accommodation se fait habituellement au détriment de l'une des deux cultures en cause. Si l'on compare, dans le bilan des gains et pertes, les secteurs où prédomine l'une ou l'autre culture, il y a concordance des données entre le tableau 8 et le tableau 3. Le conjoint français cède quand il s'agit d'acheter les revues ou les journaux, de choisir les programmes de télévision ou les associations volontaires; il y a aussi relativement plus de familles où la langue anglaise a l'avantage. De même, le conjoint de culture française l'emporte dans la composition du réseau social, amis et parents, dans le choix d'une église et d'un quartier résidentiel. Toutefois, à ce niveau d'analyse « diadique », on remarque un glissement vers le pôle anglais; le conjoint anglais gagne relativement plus souvent dans les secteurs où prédomine sa culture et le conjoint français relativement moins souvent.

La froide analyse statistique présentée dans cet article cache tout le jeu des concessions humaines, des petites victoires et des petites défaites quotidiennes. La norme générale est l'ethnocentrisme; dans de nombreuses activités entreprises en commun la différence ethnique suscite des choix qui sont conflictuels. La situation observée est le résultat d'un long processus d'ajustement tout au long de quatorze années de vie conjugale. Au cours des entrevues pilotes, de jeunes mariés nous avaient exprimé l'espoir de voir leur ménage fonctionner « en anglais et en français ». Nous pouvons maintenant affirmer que cet espoir est naïf et que dans la grande majorité des cas, il sera déçu. Nous avons établi que l'accommodement se fait au profit d'une culture et au détriment de l'autre; mais les jeux ne sont pas faits, dans ce sens que le gagnant change selon les secteurs de comportement. Au niveau des relations entre groupes ethniques, objet principal de cette recherche, l'orientation vers la culture anglaise est prédominante dans les secteurs qu'on peut dire modernes et axés sur le pouvoir. L'attachement à la culture française reste fort en ce qui touche la vie communautaire. Dans un colloque récent sur « le socialisme au Québec », plusieurs participants ont signalé que, précisément, cette valorisation de la vie communautaire pourrait servir d'assise à une réforme politique des structures⁹.

RÉSUMÉ

Le mariage entre Canadiens français et Canadiens anglais est envisagé comme une situation qui requiert l'accommodation puisque deux systèmes culturels définissent les activités entreprises en commun. L'hypothèse de travail est que les choix requis par l'accommodation ne se feront pas au hasard mais révéleront les points forts et les points faibles de chacune des deux cultures. L'analyse des orientations culturelles des conjoints dans différents secteurs de comportement confirme cette hypothèse: l'orientation vers la culture anglaise est prédominante dans les secteurs qu'on peut dire modernes et axés sur le pouvoir. L'attachement à la culture française reste fort en ce qui touche la vie communautaire.

8. Nous avons analysé ailleurs les liens qui existent entre l'accommodation des conjoints à l'intérieur du cadre familial et dans leur relation avec le réseau social (cf. *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 4, octobre-décembre 1966, p. 472-484).

9. Jacques Dofny, « Le socialisme au Québec: une hypothèse sérieuse », et Pierre Maheu, « Vers une culture québécoise responsable », *Socialisme* 67, n° 12-13, avril-mai-juin 1967, p. 28-33 et 55-58.

ABSTRACT

[*Cultural Orientations in Marriages between French and English Canadians*] Marriage between French Canadians and English Canadians is considered as a situation requiring accommodation since two cultural systems can define the activities undertaken in common. The basic hypothesis is to the effect that the choices required by this accommodation shall not be made haphazardly but shall reveal the weak and the strong points of both cultures. The analysis of the cultural orientation of the spouses in different behaviour sectors tends to confirm this hypothesis. The orientation towards the English culture is predominant in those sectors that can be termed « modern » and centered on power. The attachment to the French culture remains strong in as far as the community life is concerned.

RESUMEN

[*Orientaciones culturales en los matrimonios entre Canadienses franceses y Canadienses ingleses*] El matrimonio entre Canadienses franceses y Canadienses ingleses es encarado como una situación que exige una mútua adaptación, dado que las actividades que los cónyuges han de emprender en común están definidas por dos sistemas culturales diferentes. La hipótesis de trabajo es que las decisiones requeridas por la adaptación no serán adoptadas al azar, sino que revelarán los puntos fuertes y los puntos débiles de cada una de las dos culturas. El análisis de las orientaciones culturales de los cónyuges en diferentes sectores de comportamiento confirma dicha hipótesis: la orientación hacia la cultura inglesa, predomina en los sectores que se podría calificar de modernos y centrados sobre el poder. La adhesión a la cultura francesa persiste, en cambio, en lo que respecta a la vida comunitaria.